



Comment récupérer un dossier chez un avocat

Par **france**, le **13/06/2008** à **12:47**

bonjour ,

je voudrais récupérer un dossier chez un avocat , mais celui ci me demande 7000 euros pour le récupérer, esque c'est normal ?? .

comment puis je faire pour le récupérer ? , et a t-il le droit de faire sa ? .

en vous en remercient par avance cordilement .

Par **wolfram**, le **09/08/2008** à **17:18**

Dans la rigueur des choses, il faut payer pour obtenir que votre dossier vous soit restitué.

Si vous estimez que les honoraires sont trop élevés, vous pouvez saisir le batonnier de l'ordre des avocats de la juridiction dont il dépend pour obtenir que le montant dû soit ramené à un montant raisonnable.

Certains 'avocats ne sont pas dignes de leur robe.

En tant que Président de conseil syndical, d'autres conseillers syndicaux nous avaient conduits à consulter un avocat pour avoir un contact préalable avant de lui confier un dossier très lourd de recouvrement d'impayés.

Il nous adresse son courrier et une note de 10 000F (à l'époque).

Je lui réponds en faisant ressortir toute les insuffisances de ses préconisations. Je lui ai proposé 3 000 F. Qu'il a acceptés.

Bon courage

Michel